

**PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE KAMOURASKA
M.R.C. DE RIVIERE-DU-LOUP
MUNICIPALITE DE L'ISLE-VERTE**

Lors DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE L'ISLE-VERTE tenue à 20h00 le LUNDI 14 JUILLET 2008 à la salle municipale et à laquelle étaient présent(e)s :

MESSIEURS Roland Vaillancourt, Jean Pelletier, Normand Côté, Valois Caron et Yves Côté tous membres de ce conseil, formant quorum, siégeant sous la présidence de MADAME Ursule Thériault, MAIRE SUPPLÉANT,

a été adoptée la résolution suivante :

RÉSOLUTION: 08.07.3.5.1.

Examen stratégique de la Société canadienne des postes

Attendu que l'Examen stratégique de la Société canadienne des postes, qui a été lancé le 21 avril 2008 par le gouvernement fédéral, envisage la déréglementation du service postal (c'est-à-dire la réduction ou l'élimination du privilège exclusif de Postes Canada sur la poste-lettres);

Attendu que si le gouvernement réduit ou élimine le mécanisme qui finance le service postal universel, soit le privilège exclusif, il sera de plus en plus difficile d'assurer un service postal abordable à l'ensemble de la population, et ce, dans toutes les régions du pays;

Attendu que la déréglementation du service postal dans d'autres pays a entraîné la fermeture de bureaux de postes, une réduction des services, des pertes d'emplois et une augmentation des tarifs postaux pour la population et les petites entreprises;

Attendu que le gouvernement ne tient pas d'audiences publiques dans le cadre de l'Examen stratégique et qu'il ne consulte pas adéquatement les véritables propriétaires du service postal, c'est-à-dire la population;

En conséquence, il est proposé par monsieur Jean Pelletier et adopté unanimement que la municipalité de L'Isle-Verte fasse connaître, à l'Examen stratégique de la Société canadienne des postes, son opposition à la déréglementation de Postes Canada et exige que le gouvernement tienne des audiences publiques ainsi que des consultations auprès des véritables propriétaires du service postal, c'est-à-dire la population.



GUY BÉRUBÉ, SEC.-TRÉS.

Adopté à L'Isle-Verte, ce 14 juillet 2008.

(sous réserve de l'approbation du conseil municipal)